PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 19 SEPTEMBRE 2025 A LEUCATE

Présents :	Stéphan AIME, Laura ANDRIEU, Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Henri BERGERET, Nathalie BERNARD, Michel COLOMA, Claire CORNU, Bernard DALMON, Carlos FERNANDEZ, Maxence GOUX, Philippe JAMET, Richard LAGRAVE, Marie-Christine LALANNE, Michel MAHEUX, Christine MAZIERE, Alain NADAUD, Sophie NEGUERUELA, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Anne SARRUS, Pascale SCHNEIDER, Alexandra VERGNES, Julien VILLE.
Invité :	Eric HILDEBERT, Michel OLIVET, Jean SCHULZE.
Excusés :	Pascale BARO, Valentin BARRAU, Ludivine CRUBELLIER, Edouard FERNANDES, Gwénola LE DONNE, Catherine RAMONE, Caroline ROBLEDA, Aude SCHWEITZER.
Assistent :	Fanny BABOU, Thibault HETZEL.

Début de la réunion : 18h21

Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 8 mars 2025.
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 9 juin 2025.
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 9 juillet 2025.
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1. Affaires institutionnelles

1.1. Informations du Président

La période estivale ne coïncide pas avec la mise à l'arrêt de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation puisqu'outre le déploiement de la Natation Estivale, plusieurs dossiers ont été suivis durant l'été :

- le bilan des Championnats de France de Natation Course du mois de juin 2025 à Montpellier tenant compte de la consolidation des comptes avec les subventions à percevoir des collectivités territoriales locales.

- les ressources humaines avec, entre autres, l'embauche de deux nouveaux salariés dont les missions concernent le renforcement de l'équipe de l'ERFAN[1] Occitanie et le déploiement de l'offre de formations de celle-ci.
- le suivi de la licenciation de chaque adhérent au sein des clubs, en concertation avec les clubs qui ne sont pas encore inscrits en faveur de la politique « 100% licences » et la Fédération Française de Natation ; sur ce point, il est à noter l'engagement de deux clubs supplémentaires dès la saison 2025-2026.
- le suivi des demandes d'affiliation de nouveaux clubs à la Fédération Française de Natation.
- le bilan de la campagne 2025 de financement des Projets Sportifs Fédéraux avec, à l'échelle de l'Occitanie, 43 structures financées via 102 actions subventionnées pour un montant de 146 150 Euros.

En complément, Bernard DALMON, Richard LAGRAVE, Christine MAZIERE et Fanny BABOU dressent un premier bilan du séminaire de la Fédération Française de Natation qui s'est tenu ces 17 et 18 septembre 2025 à Deauville (ainsi que sur celui de la Direction Technique Nationale qui s'est étendu, au même endroit, jusqu'au 19 septembre 2025), en attente des supports à communiquer.

Enfin, les différents sociétaires occitans sélectionnés en Equipes de France sont vivement félicités, notamment Léon MARCHAND (Dauphins du TOEC), double Champion du Monde de Natation Course à Singapour, et Ambre OLMEDO (Colomiers Natation Synchronisée), médaillée de bronze aux Championnats du Monde Avenirs de Natation Artistique à Athènes.

1.2. Préparation de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est prévue le samedi 10 janvier 2026 sur le site du CREPS de Toulouse. Sur proposition de Julien VILLE, le calendrier de préparation suivant est entériné à l'unanimité :

- 30 septembre 2025 : date limite d'envoi de toutes les factures et demandes de remboursement de l'exercice 2024-2025.
- 31 octobre 2025 : date limite de remise des rapports d'activités des différents défis régionaux, équipes techniques régionales, structures du Projet de Performance Fédéral ainsi que de l'ERFAN Occitanie.

La réunion de Comité Directeur en vue de valider le principe de présenter les comptes en Assemblée Générale est programmée durant la deuxième quinzaine du mois de décembre 2025.

A l'unanimité, le Comité Directeur entérine le principe d'instaurer un délai maximal de 45 jours à l'issue de la date d'achat ou de la fin de la mission pour remise de toute demande de

[1] Ecole Régionale de formation aux Activités de la Natation.

remboursement via l'imprimé adéquat accompagné des justificatifs dus. Ceci fera l'objet d'un amendement du Règlement Intérieur de la ligue soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

1.3. Plan de développement de la ligue pour l'olympiade 2025-2028

Suite au document de travail reprenant, à cet instant, le plan existant et amendé par l'actualité post-Jeux Olympiques et la prise en compte du programme de Gilles SEZIONALE, il est proposé d'organiser un moment de réflexion dans le cadre du séminaire annuel de ce 20 septembre 2025 à Leucate. Pour ce faire, l'ordre du jour comprend :

- en plénière, une présentation de la ligue en termes d'historique, objet, action, mission et état des lieux ; une intervention de Jeanne LEHERICEY (Service Juridique Fédéral) et Fanny BABOU sur le prévention des situations à risque dans le sport ; une présentation de l'offre de formation via l'ERFAN Occitanie par Thibault HETZEL.
- 4 ateliers dont 3 focalisés sur la pratique sportive (Natation Course, Natation Artistique, Waterpolo) et 1 à destination des dirigeants (avec une présentation du Centre Fédéral de Ressources).
- en plénière, un temps de restitution.

En parallèle, un débat est instauré sur le déploiement de l'offre de formation et le fonctionnement des structures du Projet de Performance Fédéral. Il est entendu, d'une part, que l'offre de formation doit être déployée partout et pour tous avec un but avoué d'augmentation significative des effectifs de candidats, d'autre part, que les Centres d'Accession Formation de Font-Romeu et Toulouse doivent être systématiquement présents à toutes les compétitions régionales.
D'un point de vue général, l'un des objectifs du séminaire est d'engager une réflexion en faveur de la rédaction du plan de développement 2025-2028 de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation en vue d'être présenté puis ratifié lors de l'Assemblée Générale du 10 janvier 2026 à Toulouse.

2. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la réunion de Comité Directeur est clôturée.

Fin de la réunion : 20 :05

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général